



Formation Plomb à destination des opérateurs de chantier

Formation de recyclage à 3 ans destinée aux travailleurs pouvant être exposés au plomb lors d'interventions suivant les articles R. 4412-59 à R. 4412-93

Public

Cette formation s'adresse aux intervenants susceptibles d'être exposés au risque plomb dans le cadre de leurs interventions.

Objectifs

Mettre à jour les connaissances et compétences du personnel d'encadrement face aux risques plomb.

Contenu

- L'élément plomb et ses différentes formes
- Les différentes sources de la pollution au plomb
- Les pathologies associées et Identifier les voies d'intoxication
- Les effets d'une intoxication au plomb et la surveillance médicale
- Les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
- Le contexte réglementaire
- Les procédures d'intervention recommandées
- Les différents Moyens de Protection Collective et les Equipement de Protection Individuelle
- Les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone
- Prise en compte des évolutions règlementaires et techniques
 - ➔ Evaluation théorique (QCM)
 - ➔ Evaluation pratique en continu

Prérequis

- Avoir + de 18 ans
- Maîtrise de la langue française : savoir écrire parler et lire le français
- Aptitude médicale au poste de travail pour participer à la formation pratique pour l'accès à la plateforme pédagogique
- Attestation de formation Opérateur Plomb en cours de validité

Méthodes et moyens pédagogiques

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation.

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques sur plateforme pédagogique.

Durée : 1/2 journée (3,5 heures)

Nombre de stagiaires : Maximum 10 personnes

Moyens de suivi de la formation : Signatures des feuilles d'émargements collectives et individuelles contresignées par le formateur

Évaluation des acquis de formation : Une épreuve théorique est élaborée à partir d'un questionnaire à choix multiple permettant d'évaluer le stagiaire sur ses connaissances acquises.

Validation : À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis et une attestation de présence.